Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 79 (2017)

Heft: 3

Artikel: S'accepter mutuellement avec ses qualités et ses défauts

Autor: Gnädinger, Ruedi

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1085645

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



S'accepter mutuellement avec ses qualités et ses défauts

Lors de confrontations, les intéressés n'arrivent à rien. Les arguments répétés à plusieurs reprises ne trouvent plus d'échos et l'on tourne en rond. L'ambiance est électrique et des paroles irréfléchies peuvent faire déborder le vase.

Ruedi Gnädinger*

Lorsque les conflits deviennent la règle dans une collaboration entre des exploitations, on peut alors dire que c'est assurément le début de la fin du partenariat. Des avis et des opinions divergents débouchent sur de l'insatisfaction et des pressions psychologiques diffuses. Bien que les participants soient en principe

que les participants soient en principe

* Ruedi Gnädinger est responsable de Gnädinger
Engineering GmbH à Benken SG (Secteur
technique agricole).Il était auparavant responsable pour la mécanisation et les constructions
chez Agridea.

toujours convaincus des avantages de la collaboration, le désir de liberté et d'indépendance prend le dessus et le renoncement intérieur à la collaboration se fait jour. Dans la plupart des cas, la dissolution se fait à l'amiable, en particulier lorsqu'il n'y a pas de fortune commune à partager, que de nouvelles solutions qui ne créent pas de désavantages importants sont possibles et que l'on continue de se comporter collégialement lors de la phase de dissolution. Malheureusement dans certains cas la dissolution se termine par des querelles destructrices.

Les relations entre les associés varient selon la forme de coopération.

Il existe de nombreuses théories très complètes sur le thème « travailler ensemble avec succès ». Elles contiennent souvent des termes qui ne sont pas compréhensibles ou parlants. Cet article se concentre sur les points de la pratique de tous les jours qui sont importants pour

réussir une collaboration durable. Un cercle de machines fictif sert de fil rouge. On décrit les événements importants et les difficultés qui peuvent apparaître au cours du temps. Le cercle de machines choisi est une société simple du point de vue juridique qui achète une machine et l'utilise, car c'est cette forme d'association pour l'utilisation des machines qui a les plus grandes exigences pour les associés. La vie de ce cercle de machines et ses problèmes sont décrits dans le tableau.

Les conditions importantes

La condition de base pour pouvoir débuter une collaboration fructueuse est de trouver des associés qui ont des besoins similaires et qui sont domiciliés dans un environnement assez proche. Le reproche que l'on fait généralement aux agriculteurs de ne pas utiliser la possibilité de travailler en commun cache le fait qu'il n'est pas possible de modifier les caractéristiques techniques et la situation des exploitations et que celles-ci n'évoluent en règle générale que très lentement.

Une autre condition est une bonne formation professionnelle. Celle-ci permet de comprendre le contexte économique, car les avantages économiques et la rationalisation du travail en commun sont les moteurs de chaque coopération. C'est seulement si l'on voit et que l'on reconnaît ces avantages (frais et heures de travail moins élevés) que l'on est prêt à s'investir à long terme en réduisant sa liberté d'action. Cette capacité de travail n'est possible qu'avec une très bonne formation et de l'expérience dans la technique de production, de l'utilisation des machines (organisation comprise) et de l'entretien du parc de machines. Des associés bien formés avec beaucoup d'expérience professionnelle ont également la capacité de raisonner avec des nuances. Ils peuvent mieux comprendre les opinions des autres et acceptent plus volontiers les compromis, car les arguments des autres associés ont pour eux la même valeur et le même poids que les leurs. Lorsque l'on accepte très largement les autres opinions, alors les différences de vue entre les associés se réduisent automatiquement.

Les dégâts aux machines et les réparations sont plus importants en raison de l'utilisation accrue et, par expérience, représentent une grande charge pour chaque cercle de machines. Contrairement à ce qui se passe lors d'une utilisation individuelle, il se pose ici la question de savoir qui a causé le dommage, de la mesure de sa responsabilité et de sa participation aux frais de réparation. Il peut y avoir des divergences d'opinion pour la remise en état de la machine et de sa plusvalue. C'est dans cette situation que la manière de chacun des associés de considérer la prudence, les économies et la tolérance peut mettre en danger la collaboration à long terme ou même la rendre impossible.

Connaître ses associés

Il faut partir du principe que les adultes ne changent que très peu leur comportement. Une personne doit donc être largement acceptée telle qu'elle est ou il faut renoncer à collaborer de manière plus intensive avec elle.

La première impression que l'on a d'une personne concerne les caractéristiques immédiatement visibles. Si son apparence, sa voix, sa manière de parler et son langage corporel correspondent à notre type idéal, nous penserons rapidement qu'elle est sympathique. Mais la sympathie seule ne garantit pas que l'on va se supporter dans le cadre d'une collaboration intensive à long terme. Il faut souligner que ces premières rencontres ont lieu la plupart du temps dans un environnement cordial, lorsque les personnes sont de bonne humeur et non pas dans des situations difficiles.

Les professionnels peuvent estimer correctement les connaissances et les capacités techniques de leurs associés. C'est possible, car ils ont suivi les mêmes écoles et que leurs fonctions sur l'exploitation se ressemblent. Vous pouvez aussi mieux apprendre à connaître les agriculteurs en visitant les exploitations des uns et des autres et en posant des questions sur la gestion de l'entreprise. Si les machines d'une exploitation ont beaucoup de bosses et de parties courbées, vous pou-

Cycle de vie d'une communauté de machines

Evénement	Conditions préalables et difficultés possibles
Conviction que l'achat en commun est une solution économique et dans tous les cas plus intéressante que l'achat pour une seule exploitation	 Cette conviction n'est pas partagée par tous les partenaires. Pour certains partenaires, il s'agit d'une solution d'urgence parce que les fonds pour l'achat d'une nouvelle machine manquent.
Recherche et choix d'associés	 Le choix d'associés potentiels est limité du fait de la distance entre les exploitations qui se trouvent dans une situation identique. La connaissance de la personnalité d'éventuels associés n'est pas suffisante et des surprises désagréables peuvent apparaître par la suite conduisant à de graves divergences.
Se mettre d'accord sur un type de machines et de fournisseurs	 Les avantages et inconvénients des différentes possibilités ne sont pas pris en considération de la même manière par tous (raisonnement noir/blanc). La collaboration avec les fournisseurs habituels n'est pas respectée.
Rédaction d'un contrat (éventuellement un contrat-type) et calcul des parts de chaque associé selon la maxime « les bons comptes font les bons amis »	 L'importance du contrat est sous-estimée et la discussion nécessaire n'a pas lieu. Le schéma exact pour les décomptes et les travaux réalisés manque. Le contrat mentionne trop peu le règlement des éventuels conflits (contrat « beau temps »). La succession sur les exploitations et le retrait de l'association ne sont pas précisément définis.
Dégât non prévu causé par l'un des associés	 Analyse objective des dégâts (causes, coûts, augmentation ou diminution de la valeur après réparation). Trouver une réparation des frais équitable.
Un associé a obtenu la location d'une assez grande parcelle que les autres associés souhaitaient aussi louer	 Il faut être conscient qu'en dehors du partenariat, on reste concurrents. Il faut accepter que la décision d'un propriétaire ne concerne pas l'association.
Suite à un changement d'orientation d'une exploitation, l'utilisation commune des machines est modifiée	 Analyse objective des effets économiques sur l'association et sur chacun des associés. Adaptation éventuelle du contrat pour les parts et décision d'un commun accord d'une compensation unique.
Une machine commune est en fin de carrière et son remplacement doit être discuté.	 Analyse par tous les associés de la nécessité d'acheter une machine. Financement et nouvelle répartition des parts.

vez en déduire que le propriétaire est un « brise-fer » ou qu'il est plus important pour lui de travailler rapidement que de tenir soin de ses machines.

Pour estimer les connaissances manuelles de mécanique, la visite de l'atelier ou du coin « réparations » peut donner des informations. Peut-on travailler proprement sur l'établi ou est-il couvert d'objets inutilisés depuis longtemps? L'état du stock de pièces détachées et de produits divers permet-il de déduire que le chef d'exploitation effectue régulièrement l'entretien et les réparations de ses machines?

On a rien sans rien. Ce constat est aussi valable pour la coopération. Si un associé triche et prend ses obligations à la légère, il diminue l'enthousiasme et les convictions initiales de ses associés pour le projet. Ceux qui donnent le feront toujours plus souvent et inversement ceux qui reçoivent en profiteront toujours davantage; si l'on ne discute pas de la situation et que le comportement ne change pas par la suite, l'association n'a que peu de chances de survivre. La contribution qu'un associé peut donner à l'association est aussi une question d'autodiscipline et de considération pour les autres. Si, par exemple, il est plus important pour l'un des associés de faire encore rapidement un petit travail avant d'arriver en retard à un rendez-vous avec ses collègues qui ont dû l'attendre, alors il n'a pas passé l'examen!

Accepter les associés tels qu'ils sont

Lorsque l'on travaille ensemble, il arrive dans certaines situations que les associés agissent différemment en fonction de leurs valeurs comme la franchise et le sens de la justice. On peut alors penser que le monde s'écroule, quand la réalité présente des faces cachées par la rétention d'information, les allégations et les mensonges diplomatiques. En pratiquant de la sorte, certaines personnes croient bien faire, car elles ne veulent pas inquiéter inutilement les autres. Un tel comportement ne peut pas être toléré, quand la mauvaise foi est utilisée pour se procurer des avantages personnels. Dans toute coopération, il y a certains conflits entre les intérêts particuliers et les buts communs. Le sens de la justice, la tolérance et l'indulgence sont les outils de travail du chantier « coopération » à utiliser tous les jours. L'appréciation positive des différences entre les associés améliore beaucoup la reconnaissance des associés, par exemple lorsque l'on estime à leur juste valeur leurs qualités professionnelles et leur persévérance.

ANNONCE

